Résolution du CSEC d'EDF SA sur le recueil d'avis des élus du personnel concernant la Décision Finale d'Investissement sur les EPR2

Réunis en séance plénière du CSEC d'EDF SA, ce vendredi 6 novembre 2026, les représentants du personnel sont consultés sur le projet de Décision Finale d'Investissement pour les EPR2.

Chaque délégation d'élus exprimera son avis (favorable, défavorable ou d'abstention) étayé par ses positions respectives sur ce dossier, en lien avec les différents impacts sociaux, organisationnels, industriels et économiques.

En complément de son avis sur ce dossier à l'ordre du jour, la délégation du personnel demande :

- La transmission aux élus du CSEC, dès réception, de lettre de confort de la Commission européenne ;
- La transmission aux élus du CSEC, dès sa sortie, de la décision finale de la Commission européenne, permettant l'obtention du prêt public à conditions bonifiées, sans attendre sa publication au Journal Officiel de l'Union Européenne ;
- La reconsultation du CSEC pour tout changement de condition issu du Projet de Loi de Finances ou de la fin des négociations avec la Commission européenne.

Résolution votée favorablement par les élus CGT, FO et CFDT du CSEC.

Abstention des élus CFE.

CONTACT :
Thomas PLANCOT
RS CGT CSEC EDF
thomas.plancot@edf.fr